



IFRS en bref

Les derniers développements en matière de normes comptables IFRS

Juillet 2024

KPMG. Make the Difference.*



A la une de ce numéro ↗

Nouvelle plateforme : enjeux climatiques dans les comptes

IFRS 18 : Guide de présentation des états financiers et des notes annexes

Exposé-sondage de l'IASB : proposition d'amendements à IFRS 3 et IAS 36

Secteur assurance : étude sur les informations communiquées sur les enjeux climatiques

Secteur bancaire : étude sur les informations communiquées sur les enjeux climatiques

Nouvelle plateforme : enjeux climatiques dans les comptes

Clear on climate reporting

Digital hub on the financial reporting impacts of climate change



Les normalisateurs, les régulateurs, ainsi que l'ensemble des parties intéressées s'attendent désormais à trouver davantage d'informations liées aux **impacts des enjeux climatiques dans les états financiers**. Même si les IFRS ne font pas explicitement référence aux enjeux climatiques, les préparateurs doivent en tenir compte quand ceux-ci sont susceptibles d'avoir un impact matériel sur la comptabilisation ou l'évaluation des actifs et des passifs ou quand une information en annexe s'avère nécessaire pour éclairer le lecteur des comptes.

KPMG vient de lancer une nouvelle **plateforme dédiée : Clear on climate reporting** qui regroupe :

- des éléments destinés à vous guider sur les actions à mener,
- un ensemble de questions/réponses et des ressources utiles (vidéos, podcasts, ...), qui peuvent vous permettre de mieux appréhender les impacts comptables liés à ces différents enjeux et améliorer la communication sur ces sujets dans vos comptes.

N'hésitez pas à la consulter !

EN SAVOIR PLUS

IFRS 18 : Guide de présentation des états financiers et des notes annexes

La nouvelle norme IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers, applicable à compter du 1er janvier 2027, apporte, entre autres, des changements importants dans la présentation du compte de résultat et toutes les sociétés seront impactées.

Notre nouveau guide **Presentation and disclosure : IFRS 18 (First impressions)** vous permettra de mieux comprendre cette nouvelle norme et ses impacts potentiels. Il inclut également des exemples et illustrations, qui pourront vous aider en pratique.



Pour en savoir plus, découvrez
notre guide !

[LIRE LE GUIDE](#)

Si vous souhaitez approfondir ce
sujet, nous vous invitons à nous
rejoindre à la tour Eqho à la
Défense le **11 septembre** de
8h30 à 10h30 pour
un **événement organisé par
KPMG France et dédié à IFRS
18 !**

[JE M'INSCRIS](#)

Exposé-sondage de l'IASB : proposition d'amendements à IFRS 3 et IAS 36



L'IASB a publié le 14 mars 2024 un
exposé-sondage proposant des
amendements visant d'une part à enrichir
les informations communiquées sur les
acquisitions d'entreprises (IFRS 3) et
d'autre part à simplifier le calcul de la
valeur d'utilité dans les tests de
dépréciation (IAS 36).

Pour plus d'informations, découvrez
notre [article](#).

[LIRE L'ARTICLE](#)

**Secteur assurance : étude sur les informations
communiquées sur les enjeux climatiques**

Notre **étude** portant sur les **publications annuelles 2023** d'un échantillon de **47 grands groupes d'assurance mondiaux** montre que les informations fournies restent limitées et que des progrès sont encore attendus, notamment en termes de niveau de détail de l'information communiquée.

Pour en savoir plus, découvrez notre étude !



[LIRE L'ÉTUDE](#)

Secteur bancaire : étude sur les informations communiquées sur les enjeux climatiques



Notre dernière **étude**, basée sur les **publications annuelles 2023** d'un échantillon de **35 établissements bancaires**, montre que les banques ont présenté cette année davantage d'informations sur les impacts des enjeux climatiques.

Découvrez notre étude pour en savoir plus !

[LIRE L'ÉTUDE](#)

L'équipe de la doctrine comptable de KPMG vous accompagne pour décrypter régulièrement l'actualité parfois complexe des normes comptables IFRS.

L'équipe de rédaction



Emmanuel Paret

Associé KPMG
Responsable de la doctrine comptable



Cristina Sandulachi

Senior Manager KPMG
Doctrine comptable



kpmg.fr



* KPMG. Pour Faire la Différence.

Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [l'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).
Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.